

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230620-78-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2023

N° 78/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 juin
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 juin

Objet de la délibération :

Aide à l'investissement matériel : GAEC Humbert Oudet – Annule et remplace n°168-22

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	61
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	15
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	12
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 20 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt juin,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la Saline Royale d'Arc et Senans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Gérard COULET à Franck COLLINET, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Marie-Christine LEGAIN à Jean-Marc CARGNINO, Jean-Michel LIEVREMONT à Claude CURIE, Pierre MAIRE à Félix CHOPARD, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Daniel PERNIN à Jean-Claude GRENIER, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT, Angèle PRILLARD à Christophe FAIVRE-PIERRET, Patrick SEBILE à Patricia LABERTERIE

Procuration

Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Serge MONNET, Gérard MOUGIN, Laëtitia ROGNON

Absent(e)s

Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Emmanuel CRETIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la compétence détenue par la CCLL pour mener des actions de développement économique,

Vu la délibération 168/22 du 13 décembre 2022 accordant une aide à l'investissement matériel au GAEC Humbert Oudet pour le financement d'une remorque étal dans les conditions suivantes :

Demandeur	Commune	Objet	Montant des dépenses éligibles	Montant d'aide proposé
GAEC HUMBERT OUDET	Cussey sur Lison	Acquisition d'une remorque étal	28 800,00 €	1 440,00 €

Considérant que la Région, financeur à hauteur de 17 280 €, n'avait alors pas validé la convention permettant de mettre en place cette aide,

Vu la délibération régionale n°23CP-338 du 28/04/2023,

Invité à délibérer, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'annuler la délibération 168-22 du 13 décembre 2022
- D'attribuer à nouveau l'aide à l'investissement matériel au GAEC Humbert Oudet selon les mêmes conditions
- D'autoriser le Président à signer la convention d'autorisation unique en matière d'aide aux entreprises avec la Région
- D'autoriser le Président à signer tous les documents y afférent

Fait et délibéré en séance, le 20.06.2023

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

